



Communiqué de presse

Des installations d'énergie renouvelable pour lutter contre la précarité énergétique

Paris le 27 janvier 2022 - Grâce à la prime fléchée d'Enercoop, des producteurs d'énergie renouvelable comme la Générale du Solaire agissent contre la précarité énergétique sur le territoire de leurs installations de production. Énergie Solidaire, le fonds de dotation de lutte contre la précarité énergétique, est chargé d'identifier des associations et de veiller à la mise en place d'actions locales de lutte contre ce fléau.

Une prime fléchée pour soutenir des actions de transition énergétique citoyenne

Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité vraiment verte, est le seul à proposer à certains producteurs une prime, au-delà du complément de rémunération qu'ils perçoivent. Elle vise à mettre en place sur le territoire des installations de production des actions de transition énergétique citoyenne.

Ainsi, une boucle vertueuse s'instaure pour que l'énergie renouvelable contribue à une transition énergétique citoyenne et solidaire sur les territoires concernés.

Énergie Solidaire et Générale du Solaire engagés contre la précarité énergétique

Dans ce cadre, Générale du Solaire a reçu une prime fléchée de la part d'Enercoop et confié à Énergie Solidaire le soin d'identifier les actions de lutte contre la précarité énergétique qui en bénéficient.

7 installations sont concernées, dans 3 régions différentes : les 2 centrales de Grand Landes (Vendée), celle de Saint-Médard-La-Rochette (Creuse), celles de Combefa - Ker Park 1 et Realmont (Tarn), et enfin de Blajan - Ker Park 2 et Boulogne Sur Gesse - Ker Park 3 (Haute-Garonne).

3 associations locales vont bénéficier de plus de 19 000 €, issues des primes fléchées de ces 7 installations : Elise 85, le Creaq et Quercy énergies.

3 associations soutenues pour des actions variées contre la précarité énergétique

Énergie Solidaire a identifié des associations reconnues pour leur travail dans la lutte contre la précarité énergétique dans les régions des installations. Ainsi, le contrat de vente

d'énergie renouvelable entre Générale du Solaire et Enercoop pour les parcs solaires cités ci-dessus, intègre une contribution à la question sociale de l'énergie. Des actions de différents types vont être mises en place.

En Pays-de-la-Loire, l'association **Elise 85** mènera une action pour améliorer le repérage des ménages en précarité énergétique. Cela passera par une formation des conseillers en économie sociale et familiale et une sensibilisation des acteurs de terrain.

Le **Creaq**, en Nouvelle-Aquitaine, réalisera la formation de bénévoles pour qu'ils puissent installer des chauffe-eau solaire chez des ménages en précarité énergétique. Ainsi, les ménages pourront réduire leurs factures d'énergie tout en participant au développement des énergies renouvelables.

Enfin, en Occitanie, la prime fléchée permettra à **Quercy énergies** de créer un fonds d'aide pour remplacer des petits équipements et agir vite pour améliorer le quotidien des ménages en précarité énergétique.

A propos de Générale du solaire

Créé en 2008 à l'initiative de Daniel Bour, le groupe Générale du Solaire est un expert du développement, de l'ingénierie, de la construction, du financement et de l'exploitation de centrales photovoltaïques, ainsi qu'un producteur d'électricité renouvelable, en France et à l'International. Présent sur toute la chaîne de valeur, Générale du Solaire pilote l'intégralité des projets solaires, de leur développement à leur exploitation. Le groupe qui emploie environ 70 personnes, principalement en son siège à Paris et son agence de Montpellier, a généré un chiffre d'affaires de 60 M€ en 2020 sur l'ensemble de ses activités. Générale du Solaire est un des leaders sur les centrales au sol et sur les centrales intégrées en toiture, en France et à l'International où le dynamisme des marchés émergents contribue fortement à sa croissance. Le Groupe détient en propre plus de 250 MWc de centrales solaires en France. Très présent également à l'étranger, Générale du Solaire a aujourd'hui près de 1 GWc de projets en développement dans le monde. Avec plus de 350 projets lauréats aux appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie, et 600 MWc de projets en développement en France, Générale du Solaire est un des acteurs leader du secteur. Plus d'informations sur : www.gdsolaire.com

A propos d'Énergie Solidaire

Énergie Solidaire est un fonds de dotation, créé en 2017 par les Amis d'Enercoop, pour contribuer à la lutte contre la précarité énergétique. Celle-ci touche 12 millions de personnes : c'est autant de trop ! Le fonds collecte de manière innovante des dons auprès des consommateurs et producteurs d'énergie, afin de soutenir les associations qui luttent sur le terrain auprès des ménages en situation de précarité énergétique. En 2021, un appel à projets permet au fonds de reverser 100 000 € à celles-ci, grâce à 3400 micro-donateurs clients d'Enercoop. Énergie Solidaire est co-organisateur de la première Journée contre la précarité énergétique, aux côtés de la Fondation Abbé Pierre, le CLER, Greenpeace et d'autres acteurs de la solidarité.

A propos d'Enercoop

Enercoop, fournisseur d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne, a pour objectif de faire avancer concrètement la transition énergétique. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. En

proposant une électricité sans approvisionnement d'origine nucléaire, l'offre d'Enercoop a été classée au 1er rang ex-aequo du classement des fournisseurs d'électricité verts selon Greenpeace et est la seule à être labellisée "Choix très engagé et sans nucléaire" pour son offre aux particuliers par l'ADEME (label VertVolt). Garantir une électricité vraiment renouvelable n'est pas la seule mission d'Enercoop : la coopérative a pour objectif d'impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l'intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui plus de 107 000 clients, dont 60 000 sociétaires, 408 producteurs et 223 salariés.

Contact presse

Générale du solaire

Martine Lauseure - AGM communications

Portable : 06 15 02 82 60 / 06 80 86 84 24

Email : media@agmpresse.com / martine@lauseure.com

Énergie Solidaire

Marianne BARRET - marianne.barret@energie-solidaire.org - 06 17 88 48 37

Enercoop

Lorraine BRUCKER-ROMAC – lorraine.brucker@looksharp.fr – 01 81 80 95 10

Alexandre LE MOAL – alexandre.lemoal@looksharp.fr – 06 95 85 44 85